

Programme Local de l'Habitat (PLH)



Depuis 2017, Grand Lieu Communauté s'est engagée dans la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Qu'est-ce que le PLH ?

Le PLH est un outil de définition et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Elaboré par Grand Lieu Communauté, il définit pour une période de 6 ans les objectifs de la collectivité pour répondre aux besoins en logement et hébergement, et indique les moyens pour y parvenir.

Suite au diagnostic effectué, le PLH du territoire de grand Lieu vise à :

- Conserver le dynamisme démographique du territoire
- Produire suffisamment de logements pour répondre aux besoins
- Optimiser les capacités du parc existant

Les objectifs

- Mettre en place une politique foncière communautaire afin de conserver le dynamisme démographique du territoire et limiter l'impact de l'urbanisation ;
- Accompagner le développement du logement social pour garantir l'équilibre social du territoire ;
- Optimiser les capacités du parc existant afin de limiter le besoin en construction neuve et réduire la consommation d'espace ;
- Prendre en compte les besoins spécifiques pour assurer le droit au logement pour tous ;
- Suivre et animer la politique locale de l'habitat.

Ces objectifs sont déclinés dans les fiches actions du programme d'actions.

Les actions mises en oeuvre

- 350 permis de construire délivrés entre 2014 et 2020 pour satisfaire les besoins en logement
- mise en place d'un programme d'aide pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique)
- des aides en faveur du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
- Le production de logements sociaux favorisée notamment par des aides aux bailleurs en échange du conventionnement des logements
- 111 nouveaux logements sociaux entre 2017 et 2020
- L'aire d'accueil des gens du voyage de Geneston a été rénovée et agrandie

Liens utiles

- [Diagnostic - Mai 2017 \(pdf\)](#)
- [Orientations stratégiques - Mai 2017 \(pdf\)](#)
- [Programme d'actions - Mai 2017 \(pdf\)](#)
- [Projet PLH modifié après avis CRHH \(pdf\)](#)